

Après la sécheresse : que faire sur ses surfaces fourragères ?

La sécheresse estivale a eu pour conséquences de réduire les rendements fourragers et d'entamer les stocks prévus pour la période hivernale. Pour gérer l'équilibre alimentaire et espérer retrouver les volumes de fourrages nécessaires différentes possibilités peuvent être envisagées.

Garantir la repousse automnale des prairies : attention au surpâturage

Après une sécheresse estivale, le potentiel de repousse des prairies exige que les plantes et leur système racinaire n'aient pas été altérés par une surexploitation :

- ne pas sur-pâture les prairies en période de sécheresse
- laisser un temps de repousse suffisant lorsqu'elles commencent à reverdir.

Il est donc préférable de laisser les lots d'animaux sur des parcelles « parking » généralement à faibles potentiels, qui seront sacrifiées et éventuellement retournées par la suite. Au final, cette solution sera moins coûteuse que la perte de production fourragère due à un surpâturage généralisé et protégera le potentiel de reprise des prairies en automne et hiver, voir sur les années suivantes.

Ensuite, valoriser la pousse tant que les conditions de portance le permettent avec la mise en place d'un pâturage tournant : temps de séjour par paddock courts avec des chargements instantanés élevés et des temps de retour suffisamment longs pour ne pas affaiblir encore plus une végétation déjà éprouvée par la sécheresse.

Bilan fourrager : outil indispensable à la prise de décision

Avant de prendre toute décision d'achat de ressources fourragères ou de semis de dérobées automnales, il est toujours primordial de réaliser un bilan fourrager pour quantifier au mieux les besoins à venir. Il permettra d'éviter l'achat de fourrage ou complémentaires à des prix très élevés (notamment en période où l'offre est faible). La connaissance de la valeur alimentaire des fourrages permettra d'affiner au plus près les besoins restant notamment sur les variétés de dérobées à semer. Pour plus d'information consultez votre conseiller Landes conseil élevage ou Chambre d'agriculture.

Renouveler les prairies dégradées

Après une sécheresse, le risque de dégradation des couverts prairiaux est élevé, surtout si les prairies ont déjà connu des sécheresses successives ou ont combiné sécheresse estivale et surpâturage. Les signes visibles sont une diminution voire une disparition d'espèces de bonne valeur alimentaire (ray-grass, trèfles...), une augmentation des espèces de faible valeur (capselle, porcelle, pissenlit...) et une augmentation des vides/trous. En fonction de l'état de dégradation, 3 actions peuvent-être mise en place :

1. l'amélioration par les pratiques (pâturage, fertilisation...)
2. le sursemis
3. la rénovation intégrale.

Le sursemis : une bonne préparation indispensable à la réussite



Le sursemis est une technique exigeante dans sa mise en œuvre et assez aléatoire dans sa réussite. Il convient de bien cibler les prairies candidates à la réalisation d'un sursemis. C'est le cas par exemple de prairies surpâturées cet été qui présentent des trous suite à la disparition des espèces en enracinement superficiel comme le RGA. Les facteurs clefs de la réussite du sursemis sont :

- **Disposer d'un milieu ouvert avec des zones de sols nus** : semer dans une végétation rase, surpâturée ou après un broyage des refus. Les « vides » peuvent être agrandis mécaniquement en travaillant le sol.
- **Choisir des espèces agressives** : Raygrass Hybride (RGH), trèfle violet (TV), le trèfle blanc (TB)
- **Tasser le sol** au rouleau ou par un troupeau de brebis avec un fort chargement
- **Garantir l'accès à la lumière** des jeunes plantules : un pâturage rapide, ou avec des fauches régulières et surtout précoces.

La rénovation des prairies : les légumineuses en avant dans la PAC 2023

Le changement de PAC en 2023 est plus que jamais l'occasion d'intégrer des légumineuses dans les mélanges prairiaux. A ce titre, une aide à hauteur de 150 €/hectare est disponible la première année d'implantation pour des mélanges avec plus de 50 % de légumineuses.

Tableau 1 : Détail de l'aide au semis de légumineuses PAC

	PAC ACTUELLE	PAC 2023-2027	
Légumineuses fourragères 150 euros/hectare	Montant identique sur toutes zones 5 UGB minimum ou contrat avec éleveur ne demandant pas cette aide Mélanges légumineuses prédominantes et graminées inéligibles	Enveloppe 2023 : 82 millions d'euros toutes zones Identique Mélanges de légumineuses avec d'autres cultures (céréales, oléagineux, graminées), si légumineuses > 50 % des semences du mélange Eligibles si légumineuses prédominantes dans le mélange et l'année du semis uniquement	
Protéines végétales 104 euros/hectare	Légumineuses fourragères pures déshydratées Semences légumineuses fourragères Soja Protéagineux : pois protéagineux, lupin, féverole, semences de petits pois --	Identique Identique + méillot, jarosse, serradelle Identique Pois protéagineux, pois cassés, féverole, lupin doux semences de petits pois Mélange de céréales et protéagineux si protéagineux >50 % des semences du mélange implanté Légumes secs : lentilles, haricots secs, pois chiches fèves.	Enveloppe 2023 : 72,9 millions d'euros 

Dérobées : privilégier les espèces à croissance rapide

Plus on s'avancera en automne, plus le choix des cultures à mettre en place sera restreint. Il faut donc tenter de les mettre en place le plus tôt possible dès le retour des pluies. Ces cultures peuvent être implantées en pur mais on privilégiera leur association avec des trèfles, pois ou vesce par exemple (méteils). Sur le plan technique, ces cultures doivent être mises en place le plus tôt possible sur des sols encore chauds, pour assurer une levée et un développement rapidement avant l'hiver sans s'exposer au gel.

Tableau 2 : Exemple de cultures dérobées à mettre en place à l'automne

	Vitesse d'implantation	Production à l'automne	Aptitude au pâturage	Dose de semis
RGI et RGH	Très bonne	Très bonne	Excellente	25 kg / ha
Céréales	Bonne	Bonne	Moyenne	100 à 200 kg/ha, suivant l'espèce
Colza	Très bonne	Très bonne	Excellente	8-10 kg / ha

Pas d'apport d'azote en automne, des légumineuses partout où c'est possible

Après une sécheresse, on observe une forte minéralisation et beaucoup d'azote disponible avec le retour des pluies sur des sols encore chauds. C'est pourquoi l'apport d'azote minérale ou de lisier/fumier n'est ni nécessaire ni souhaitable techniquement et économiquement. En matière de fertilisation azotée, les légumineuses fourragères présentent une alternative à l'azote minérale (toujours chère). Pensez à les introduire partout où cela est possible et bénéfique à la culture ou au fourrage recherché (prairies de courtes et moyennes durées, intercultures) et les cultiver en pur dès que cela est possible (luzerne, trèfle violet, trèfle incarnat...).



Contacts et renseignements :

Chambre d'agriculture- Pôle Élevage – tél 05 58 85 45 25
Votre Conseiller laitier – Votre Technicien Bovin Croissance